Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260526-DEL26052604-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 26 mai 2026

2026/05/26-04

Objet : **Versement d'une subvention à l'association « Escale Nature »**	Nombre de conseillers en exercice Nombre de présents Nombre de votants	**29** **24** **28**

Par suite d'une convocation en date du 19 mai 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 26 mai 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de
Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents

BELLEC Olivier – BRAESCU ANDRIEU Morgane – CARDUNER Didier – LESCA Véronique - LALLEMENT Dominique – MARREC Gauthier - GEORGES Valérie – LE GRAND Bruno – NAVINER Marylène – LE DUC Didier – DAGORN Nicolas – LAFFORGUE Valérie - JOUTEL Florian – GUEZENEC Elise – BOSSER GODREAU Véronique – AUDET Olivier – LE FLOC'H Véronique – ROBIN Yves –– MIALON Dominique – LE CLERC'H David – FRENE Barbara – GUISNEL Alain – MESTRIC Manuella – KRAUS Jean-Paul.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

LE GOC LE SAGER Fabienne à BRAESCU ANDRIEU Morgane
DREAU Liliane à LESCA Véronique
BORDENAVE Bruno à LE GRAND Bruno
GIRARD Gwénaëlle à GEORGES Valérie

Absent(e)

GRANDIL Gwenaëlle

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

NAVINER Marylène

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260526-DEL26052604-DE

Monsieur MARREC, Adjoint au Maire, indique que créée en 2022, l'association environnementale Escale Nature a pour objet de sensibiliser le public aux enjeux liés à la nature et de développer la connaissance naturaliste. À ce titre, elle propose notamment des sorties nature, conçoit des outils pédagogiques et assure des missions de conseil.

L'association intervient régulièrement sur le territoire de Trégunc à travers diverses actions :

- des permanences à la Maison du Littoral ;
- des suivis scientifiques, notamment relatifs aux hermelles ;
- le comptage des pêcheurs à pied ;
- des opérations de nettoyage des plages ;
- la participation à différentes réunions et comités de pilotage NATURA 2000 ;
- une présence au forum des associations de la commune.

Au regard de ces interventions locales et suite à la demande formulée par l'association, il est proposé, d'attribuer une subvention d'un montant de 300 € afin de soutenir les actions menées sur le territoire de Trégunc.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission administration générale du 11 mai 2026 ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention d'un montant de 300 € à l'association Escale Nature.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 27 mai 2026
LE MAIRE
Olivier BELLEC

